

## **APRC - réunion du CA, en présentiel 71, rue de Grenelle à Paris**

Présents : Christine BOCKAERT, Jean-Louis WATHY, Christian QUINTIN, Marie-Emmanuel RAFFENEL, Gérard DUBUS, Maryse DUBUS, Brigitte TETART, Cécile AZARD. Christiane PAURD, souffrante, en visio.

### **1 - Préparation de l'Assemblée Générale des 29 et 30 mars 2025**

Le CA a examiné et approuvé le rapport moral et le rapport financier qui seront présentés lors de l'AG.

#### **Animation de l'assemblée générale**

Un groupe de travail composé de Christine Bockaert, Christian Quintin, Gérard et Maryse Dubus s'est réuni le 17 décembre dernier avec André Ruchot, coach, qui a accepté de nous épauler de nouveau comme il l'avait fait en 2024.

Cette séance de travail a permis de dégager un programme participatif, dans la suite de la réflexion engagée lors de l'AG 2024 qui avait permis de définir **trois axes prioritaires** :

- transmettre nos savoirs et savoir-faire
- développer le dynamisme extérieur et les réseaux
- assouplir nos fonctionnements internes, notamment envers les nouveaux arrivants, les communautés religieuses, les institutions

Lors de la prochaine assemblée générale, nous souhaitons travailler le plus possible en régions et en intergénérationnel. L'idée est de «se mettre en chemin ».

Dans la mesure de leurs possibilités, nous proposons aux **correspondants locaux** de se réunir **avant l'AG**, le **samedi 29 mars de 11h à 12h**. Une petite salle est réservée à cet effet.

#### **Modalités pratiques**

Les invitations à l'AG, le programme et les modalités d'inscription seront envoyées d'ici fin janvier.

Le CA a décidé de maintenir le montant de la participation aux repas et à l'hébergement pour les deux jours à 110€ pour la nuit et les repas, et à 60€ pour les repas uniquement, soit les mêmes montants qu'en 2024.

Le tarif de remboursement des frais de transport pour l'AG est inchangé par rapport à 2024.

En cas de difficultés à régler la participation aux frais, cette contribution peut être adaptée en fonction de la situation des adhérents souhaitant participer à l'AG.

Le devis de la Maison de La Salle s'élève à 5899€ pour la location des salles, l'hébergement et les repas.

C'est pourquoi, nous proposons à ceux qui le peuvent, et qui ne peuvent venir à l'AG, d'adresser un don pour participer aux frais de ce temps fort de l'APRC.

### **2 - Réclamation collective auprès de Conseil de l'Europe par l'ESAN**

Afin que ce dossier ait les meilleures chances d'aboutir, Léon Dujardin l'a retravaillé sous l'angle des discriminations, et l'a étayé de situations concrètes grâce au dossier fourni par Joseph Auvinet.

### **3 - Représentants des AMC au Conseil d'administration de la Cavimac**

- Leur présence est maintenue pour un an car le décret prévoyant leur éviction n'a pu être signé en raison de la dissolution du gouvernement
- François Hubert et Isabelle Saintot, membres titulaires, souhaiteraient rencontrer le CA de l'APRC afin d'être informés de l'évolution du travail de communication entamé par l'APRC avec la Cavimac (avances sur des dossiers, points de blocage...)

### **4 - Temps de travail en visio avec Marc Fassier et Dominique Crépy**

Ces deux adhérents ont été contactés par Jean-Louis Wathy en raison de leurs compétences dans le domaine de la communication et de la formation.

Ils s'intéressent au champ de la recherche sur les abus sociaux. Nous avons constaté que cela rejoignait le dossier porté par Léon Dujardin par l'intermédiaire de l'ESAN auprès du Conseil de l'Europe.

Cette convergence nous amène à envisager de proposer une table ronde qui aurait lieu le samedi 29 mars en soirée sur le thème des abus sociaux (20h-21h30).

Marc Fassier et Dominique Crépy vont nous aider à peaufiner ce projet et rechercher des intervenants. Cette table ronde sera suivie d'un temps de convivialité.

### **5 - Nouvelles adhésions**

Le CA a validé deux nouvelles adhésions, dont l'une sous réserve du versement de sa cotisation.

Depuis la dernière assemblée générale, nous avons enregistré 12 nouvelles adhésions.

Mais nous constatons que 30 adhérents n'ont pas réglé leur cotisation 2022 malgré nos relances.

Christian Quintin et Gérard Dubus vont les contacter prochainement par téléphone avant de procéder à un archivage.

### **6 - Préparation du bulletin AGIR**

Nous avons travaillé à la préparation de ce bulletin qui annoncera le programme de l'AG, et présentera le rapport moral, le rapport financier, le bilan juridique, et le travail de l'équipe en charge du site et de la communication.

Christiane Paurd rédigera un article relatif à son travail sur l'histoire des procédures. Pour rappel, ce document est accessible sur le site de l'APRC, uniquement pour les adhérents, et retrace 20 ans de luttes de l'APRC.

Par ailleurs, un article explicitera la démarche de réclamation collective portée auprès du Conseil de l'Europe par l'intermédiaire de l'ESAN.

### **7 - Equipe juridique**

Elle s'est réunie en visio. Confrontés à un nombre de dossiers importants, pris en charge par un nombre de personnes restreint et qui avancent en âge, nous serons contraints d'effectuer des choix. L'accueil et l'accompagnement des personnes qui nous sollicitent, puis le montage des dossiers, sont très chronophages. La plaidoirie a pu être assurée dans certaines régions par des adhérents s'impliquant dans

le juridique mais ce relais n'est pas effectif dans toutes les situations.

De ce fait, plusieurs pistes sont envisagées :

- recherche de compétences nouvelles pour mener cet accompagnement,
- faire appel à des avocats connaissant les problématiques des AMC (coût élevé),
- poursuivre le dialogue avec la Cavimac afin de tenter de résoudre les dossiers qui peuvent l'être avant passage en CRA

A noter qu'il est **possible de choisir un avocat en bénéficiant de l'aide juridictionnelle si celui-ci l'accepte.**

Dans certains cas, l'avocat peut accepter un règlement sur les éventuels dommages-intérêts obtenus à l'issue d'une procédure.

Le C A s'est interrogé sur l'aide susceptible d'être apportée par l'intelligence artificielle dans le montage et la rédaction des dossiers. Nous sommes preneurs d'informations sur ce sujet, voire de mise en relation avec des experts

## **8 - ODJ prochain CA**

ODJ prochain CA : préparation et organisation pratique de l'assemblée générale, point commission juridique.

## **9 - Calendrier des prochains CA**

<b>Lundi 10 février 2025</b>	10h-12h / 14h-16h	Par zoom
<b>Lundi 10 mars 2025</b>	10h-12h	Par zoom
<b>Vendredi 28 mars 2025</b>	16h/18h	En présentiel
<b>AG – 29-30 mars 2025</b>	Maison de la Salle	En présentiel

**La présidente**  
**Christine BOCKAERT**

**La secrétaire adjointe**  
**Maryse Dubus**